

avril 2013

Intervention Diagnostic

« Analyse financière adaptée aux entreprises pour connaître l'état réel de leur situation et mise en œuvre de solutions pratiques pour poursuivre leur développement »

BRICARD, LACROIX & Associés

Cabinet d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
- 30ans d'expérience en matière de restructuration financière -

11 bis rue d'Edimbourg – 75008 PARIS

Tél 01 44 69 06 06 – Fax 01 44 69 06 90

www.bricard-lacroix.com

Agnès BRICARD
Tél 06 61 64 57 00
E-mail : abcec@wanadoo.fr

Elisabeth LACROIX-PHILIPS
Tél : 06 61 64 57 00
E-mail : elacroix@abc.experts-comptables.fr



Intervention Diagnostic

« Analyse financière adaptée aux entreprises pour connaître l'état réel de leur situation et mise en œuvre de solutions pratiques pour poursuivre leur développement »

■ 3 volets

1^{er} volet - **Une situation active et passive** pour déterminer l'impasse de trésorerie à l'instant t = **trésorerie réelle**

2^{ème} volet - **Un prévisionnel d'exploitation**, d'investissement, et de trésorerie = **avec une validation de la cohérence des hypothèses retenues**

→ ***Une première conclusion : de quelle durée a-t-on besoin pour pouvoir payer les dettes arriérées (= impasse de trésorerie à l'instant t) avec le cash flow prévisionnel, afin de s'orienter vers une solution juridique adaptée.***

3^{ème} volet - **Solutions juridiques adaptées**



Intervention Diagnostic

« Analyse financière adaptée aux entreprises pour connaître l'état réel de leur situation et mise en œuvre de solutions pratiques pour poursuivre leur développement »

- 1^{er} volet : Etablissement de la situation active et passive
« optique de trésorerie »

Actif : Ne retenir que les éléments d'actif qui peuvent sous un délai rapide se transformer en « cash »

- les immobilisations non utiles à l'activité qui peuvent être cédées rapidement,
- les stocks (hors stocks outils et stocks anciens),
- les créances clients hors litiges significatifs,
- les créances sur les filiales à condition qu'elles puissent les rembourser rapidement.



Intervention Diagnostic

« Analyse financière adaptée aux entreprises pour connaître l'état réel de leur situation et mise en œuvre de solutions pratiques pour poursuivre leur développement »

■ suite 1^{er} volet : Etablissement de la situation active et passive
« optique de trésorerie »

- Passif :
- Ne pas omettre les dettes qui devront être payées, même si elles ne sont pas pour l'instant comptabilisées : prud'homme défavorable, contrôle fiscal...
 - Ne pas tenir compte des comptes courants d'associés qui sont de fait gelés.



Intervention Diagnostic

« Analyse financière adaptée aux entreprises pour connaître l'état réel de leur situation et mise en œuvre de solutions pratiques pour poursuivre leur développement »

■ 2^{ème} volet : Etablissement du prévisionnel d'exploitation

- Tester les hypothèses retenues avec les réalisations récentes ; exemple : une augmentation de chiffre d'affaires de 10 % est-elle réaliste ; si oui, le dirigeant a-t-il chiffré le coût des moyens à mettre en place pour arriver à cet objectif....

Remarque : ***Si un plan de restructuration est envisagé***

- *Vérifier la cohérence du plan de restructuration qui doit préalablement être mis en place, vérifier son chiffrage et sa faisabilité tant juridique au regard des contrats engageant l'entreprise (bail, contrat de travail, contrat de maintenance sur 3 ou 5 ans).... que financière (financement des investissements à mettre en place).*



Intervention Diagnostic

« Analyse financière adaptée aux entreprises pour connaître l'état réel de leur situation et mise en œuvre de solutions pratiques pour poursuivre leur développement »

3^{ème} volet : Solutions juridiques adaptées

■ A titre tout à fait indicatif

- Des accords individuels avec les fournisseurs sur 12 à 18 mois.
- Des accords collectifs avec les créanciers fiscaux et sociaux pouvant aller jusqu'à 36 mois(CCSF).
- Des procédures amiables « mandat ad hoc » ou « conciliation » avec quelques fournisseurs significatifs (avec abandons de créance, stocks gérés dorénavant en dépôt/ paiement lors de la consommation)
- Abandon total de produits ou d'activité.